



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 17/10/2019

Votre annonce n°**19-146391** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **89**
Annonce No **19-146391**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Sens.
Correspondant : Mme le maire, 100 rue de la République 89100 Sens, tél. : 03-86-95-67-37, courriel : marchespublics@grand-senonais.fr adresse internet : <https://www.ville-sens.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches.e-bourgogne.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de la crèche "les Petits Senons", des locaux du pôle petite enfance et du centre social et de la mairie annexe des Champs Plaisants de la Ville de Sens.

Catégorie de services : 14.
CPV - Objet principal : 90900000.
Lieu d'exécution : ville de Sens.
Code NUTS : FRC14.

Caractéristiques principales :

le marché a pour objet d'assurer les prestations d'entretien et de nettoyage de locaux réservés à la petite enfance, à la famille et aux jeunes dont la description des prestations à effectuer est précisée dans les annexes au ccp.

La prestation demandée a pour finalité de maintenir les locaux, équipements et surfaces, dans de bonnes conditions de propreté, d'hygiène et de confort pour les enfants, les familles, le personnel et pour les visiteurs, et selon des périodicités d'intervention demandées

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : dans le cadre de cette consultation, conformément aux articles R2194-7 à R2194-9 du Code de la Commande Publique, la collectivité s'autorise à modifier le contrat en cas de nécessité.

Nombre de reconductions éventuelles : 2.

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : le marché prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 ou à compter de la notification de chaque lot si celle-ci est postérieure au 1^{er} janvier 2020 et se terminera le 31 décembre 2020.

Il se renouvellera 2 fois, par reconduction tacite, à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire soit de la manière suivante :

- une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
- une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r janvier 2020.

Cautionnement et garanties exigés : sans objet.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : sur les fonds propres de la collectivité

- imputation budgétaire : 6283 PBAT pour tous les lots

- paiement par mandats administratifs

- une facture mensuelle sera émise à terme échu

- délai global de paiement : 30 jours

- prix fermes la première année du marché, révisables les années suivantes en cas de reconduction dans les conditions prévues au CCP.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : lorsque le marché lui aura été attribué, le groupement sera tenu de se transformer en groupement avec mandataire solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : clause de reprise de personnel

Clause d'insertion professionnelle avec nombre d'heures annuelles imposées, par lot.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les pièces à produire pour la candidature sont :

- le formulaire Dc1 (lettre de candidature) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.

- le formulaire Dc2 (déclaration du candidat) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.

Ou :

- le DUME - document Unique des Marchés Européens.

ainsi que :

- les justifications prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

Situation juridique - références requises : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du décret n°

2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-3 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

- déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L.2141-1 et à l'article L.2141-4 3° de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.

Capacité économique et financière - références requises : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - déclaration indiquant l'effectif global moyen annuel et l'effectif moyen annuel du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années. ;

- liste des travailleurs étrangers, le cas échéant,

- déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose ;

- présentation de 3 références de prestations de nature et d'importance comparables datant de moins de 3 ans en précisant la date, le montant et le destinataire public ou privé.

Toutefois, il est rappelé que le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 18 novembre 2019, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAS1920.

Renseignements complémentaires : marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article R. 2123-1 du Code de la Commande publique.

Il est rappelé que depuis le 1^{er} octobre 2018, l'ensemble des échanges relatifs au présent marché, de la mise en ligne de l'avis d'appel public à la concurrence et du Dossier de Consultation des Entreprises (Dce) jusqu'à la notification de celui-ci (y compris toutes les communications et échanges d'informations éventuelles) devront s'effectuer par voie dématérialisée, conformément à l'article R.2132-7 du Code de la Commande publique, via le profil acheteur de la collectivité Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante : www.e-bourgogne.fr. Les entreprises n'ont plus la possibilité de transmettre leur offre par voie papier, faute de quoi l'offre ne pourra être acceptée et analysée.

Marché décomposé en trois lots.

Les prestations ne sont pas divisées en tranches.

Les variantes libres, au sens de l'article R. 2151-8 du Code de la Commande publique, ne sont pas autorisées.

Il n'y a pas de variantes imposées, au sens de l'article R. 2151-9 du Code de la Commande publique.

Dans le cadre de cette consultation, conformément aux articles R2194-7 à R2194-9 du Code de la Commande Publique, la collectivité s'autorise à modifier le contrat en cas de nécessité.

Le marché ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle.

La collectivité se réserve le droit de recourir à la négociation, pour les 3 offres les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

Dans un souci de transparence, le pouvoir adjudicateur entend attirer l'attention des candidats sur le fait qu'une négociation ne sera pas obligatoirement engagée si les offres initiales répondent parfaitement aux besoins exprimés. Les candidats doivent par conséquent déposer leur meilleure offre dès le départ.

Modalités de négociation : Par voie dématérialisée via le profil d'acheteur www.e-bourgogne.fr

La négociation pourra porter sur les conditions tarifaires et/ou sur les éléments techniques n'entraînant pas de modifications substantielles du cahier des charges.

Les candidats devront alors répondre par voie dématérialisée via le profil d'acheteur www.e-bourgogne.fr dans un délai maximal de 48 heures.

Tout document joint au dossier de candidature ou d'offre rédigé en une autre langue que la langue française devra obligatoirement être traduit en français comme le prévoit l'article R2143-16 du Code de la Commande Publique.

Chaque soumissionnaire, en fonction du lot pour lequel il a l'intention d'adresser son offre, devra obligatoirement s'être rendu sur le site considéré, préalablement à la remise de son offre, afin de reconnaître les lieux où les prestations doivent être réalisées.

Le certificat de visite devra obligatoirement être inséré dans la proposition du soumissionnaire faute de quoi l'offre sera déclarée irrégulière.

Le marché comporte une obligation de reprise du personnel (convention collective nationale des entreprises de propreté et une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique comme le prévoit l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 octobre 2019.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon 22 rue d'assas B.P. 61616 21016 Dijon, tél. : 03-80-73-91-00, courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr adresse internet : <https://www.dijon.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable 53 boulevard Vivier merle 69007 Lyon Cedex 03, tél. : 04-72-77-05-20, courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr adresse internet : <https://www.lyon.tribunal-administratif.fr>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article .551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Mots descripteurs : Nettoyage de locaux.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de la crèche " Les Petits Sénons" de la Ville de Sens.

Le marché a pour objet d'assurer les prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de la crèche "Les Petits Sénons"

Informations complémentaires : le marché prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 ou à compter de la notification de chaque lot si celle-ci est postérieure au 1^{er} janvier 2020 et se terminera le 31 décembre 2020.

Il se renouvellera 2 fois, par reconduction tacite, à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire soit de la manière suivante :

- une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
- une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.

C.P.V. - Objet principal : 90900000.

Mots descripteurs : Nettoyage de locaux

Lot(s) 2. - prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du pôle petite enfance de la Ville de Sens.

Le marché a pour objet d'assurer les prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du Pôle Petite enfance de la Ville de Sens

Informations complémentaires : le marché prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 ou à compter de la notification de chaque lot si celle-ci est postérieure au 1^{er} janvier 2020 et se terminera le 31 décembre 2020.

Il se renouvellera 2 fois, par reconduction tacite, à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire soit de la manière suivante :

- une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
- une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.

C.P.V. - Objet principal : 90900000.

Mots descripteurs : Nettoyage de locaux

Lot(s) 3. - prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du centre social et de la mairie annexe des Champs Plaisants de la Ville de Sens.

Le marché a pour objet d'assurer les prestations d'entretien et de nettoyage des locaux du centre social et de la mairie annexe des Champs Plaisants de la Ville de Sens

Informations complémentaires : le marché prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 ou à compter de la notification de chaque lot si celle-ci est postérieure au 1^{er} janvier 2020 et se terminera le 31 décembre 2020.

Il se renouvellera 2 fois, par reconduction tacite, à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une période de 12 mois à chaque reconduction, c'est-à-dire soit de la manière suivante :

- une première reconduction tacite pour l'année N+1, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
- une seconde reconduction tacite pour l'année N+2, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Le titulaire ne peut s'opposer à cette reconduction tacite.

C.P.V. - Objet principal : 90900000.

Mots descripteurs : Nettoyage de locaux

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : MA190042

Classe de profil : Commune

Siret : 21890387000010


Libellé de la facture : Ville de Sens 100 rue de la république CS 70809 89108 Sens Cedex

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 18 novembre 2019

Objet de l'avis : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux de la creche "les Petits Senons", des locaux du pôle petite enfance et du centre social et de la mairie annexe des Champs Plaisants de Sens

Nom de l'organisme : Ville de Sens

Critères sociaux ou environnementaux : Sociaux 



ACCR3791779



> Informations légales